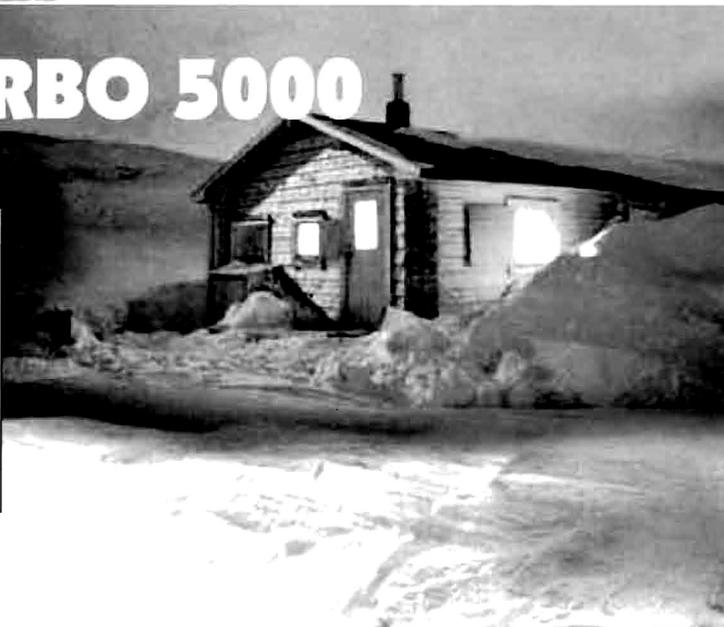


TURBO 5000



FR

MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN DES
GROUPES ÉLECTROGÈNES
(notice originale)

EN

GENERATING SET USER
AND
MAINTENANCE MANUAL

ES

MANUAL DE USO Y
DE MANTENIMIENTO
DE LOS
GRUPOS ELECTRÓGENOS

DE

BETRIEBS-
UND
WARTUNGSANLEITUNG

IT

ISTRUZIONI PER L'USO
DEI GRUPPI ELETTROGENI

PT

MANUAL DE UTILIZAÇÃO
E DE MANUTENÇÃO
DOS GRUPOS
ELECTROGÉNEOS

NL

HANDBOEK VOOR GEBRUIK
EN ONDERHOUD
VAN DE AGGREGATEN

RU

РУКОВОДСТВО ПО
ЭКСПЛУАТАЦИИ И
ОБСЛУЖИВАНИЮ
ГЕНЕРАТОРНЫХ БЛОКОВ

SV

ANVÄNDAR- OCH
UNDERHÅLLSMANUAL FÖR
GENERATORAGGREGATEN

FI

GENERAATTORI
KONEISTOJEN
KÄYTTÖ- JA
HUOLTO-OHJEKIRJA

DA

BRUGER- OG
VEDLIGEHOLDELSESMANUAL
FOR
GENERATORAGGREGATER

EL

ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟ ΧΡΗΣΗΣ ΚΑΙ
ΣΥΝΤΗΡΗΣΗΣ ΤΩΝ
ΗΛΕΚΤΡΟΓΕΝΝΗΤΡΙΩΝ

CS

NÁVOD K POUŽITÍ
ELEKTROGENERÁTORŮ

ET

GENERAATORAGREGAATIDE
KASUTUS- JA
HOOLDUSJUHEND

LV

ĢENERATORAGREGĀTU
LIETOŠANAS UN
UZTURĒŠANAS
INSTRUKCIJA

LT

GENERATORIŲ
NAUDOJIMO IR
TECHNINIO APŲTARNAVIMO
INSTRUKCIJOS

HU

ÁRAMTERMELŐ EGYSÉGEK
FELHASZNÁLÓI ÉS
KARBANTARTÁSI
KÉZIKÖNYVE

PL

INSTRUKCJA OBSŁUGI I
KONSERWACJI ZESPOŁÓW
PRĄDOTWÓRCZYCH

SK

NÁVOD NA POUŽÍVANIE A
ÚDRŽBU
ELEKTROGENERÁTOROV

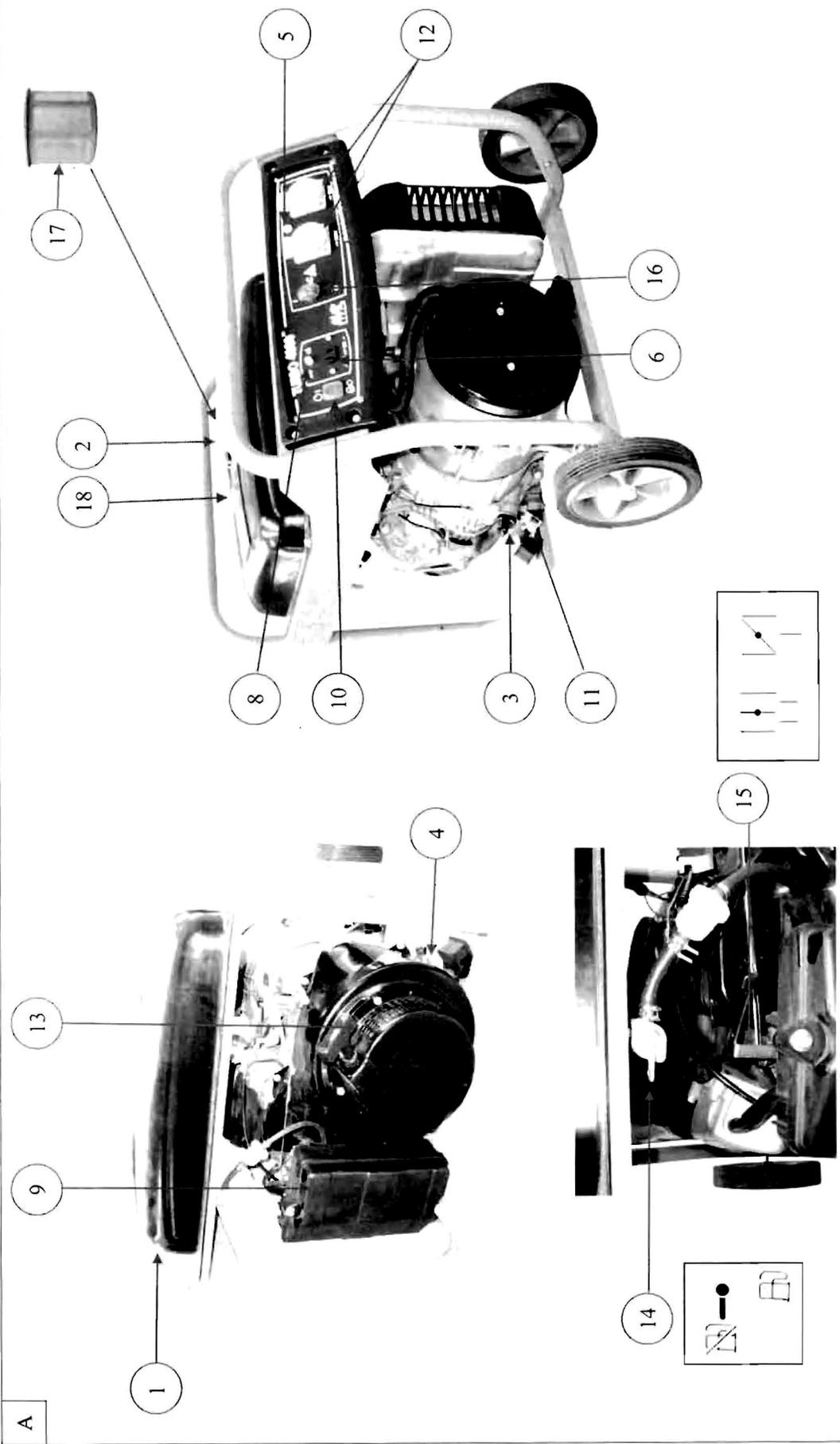
SL

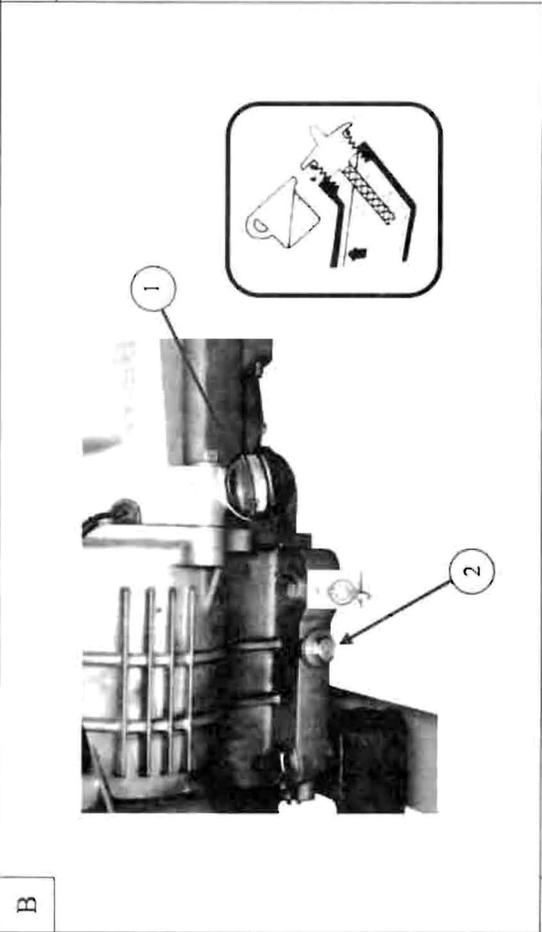
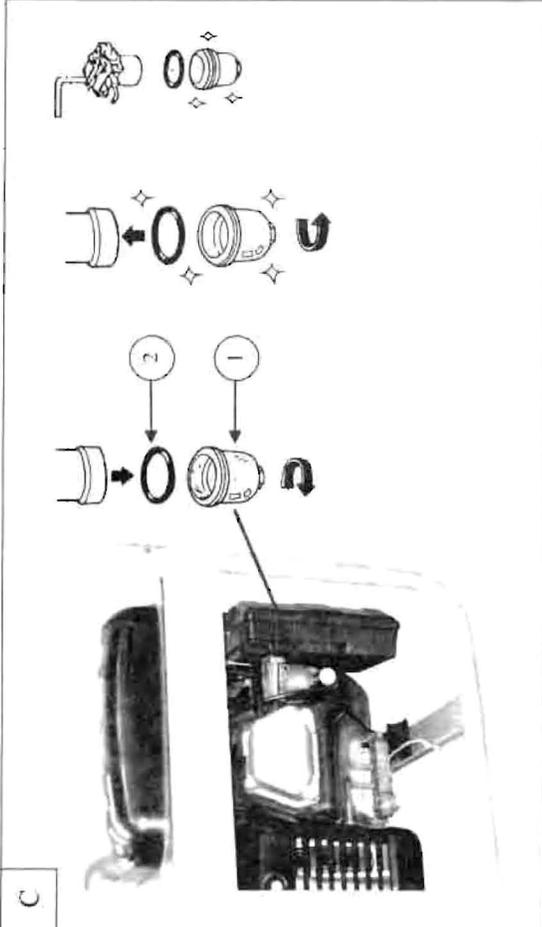
PRIROČNIK ZA UPORABO
IN VZDRŽEVANJE
ELEKTRIČNIH AGREGATOV



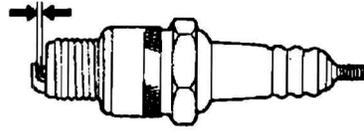
33522170101_0_1

A





E



ISO 90001



SDMO Industries - 12 bis, rue de la Villeneuve
CS 92848 - 29228 BREST Cedex 2 - France
Tel +33 (0)2 98 41 41 41 - Fax +33 (0)2 98 41 63 07

Sommaire

1. Préambule	7. Méthode d'entretien
2. Description générale	8. Stockage du groupe
3. Préparation avant mise en service	9. Recherche de pannes mineures
4. Utilisation du groupe	10. Caractéristiques
5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)	11. Section des câbles
6. Programme d'entretien	12. Déclaration de conformité "C.E."

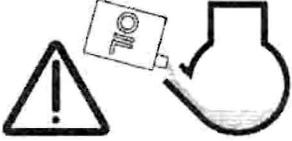
1. Préambule

1.1. Recommandations

		Avant toute utilisation, lire attentivement ce manuel. Toujours respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien du groupe électrogène.
Avertissement		

Nous vous remercions pour l'achat d'un de nos groupes électrogènes. Les informations contenues dans ce manuel sont issues des données techniques disponibles au moment de l'impression. Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos produits, ces données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

1.2. Pictogrammes et plaquettes figurant sur les groupes avec leur signification

 Danger	 Attention : risque de commotion électrique	ER P31-02A●  Attention : le groupe électrogène est livré sans huile. Avant tout démarrage du groupe, vérifier le niveau d'huile.
 Terre	 Attention : risque de brûlure	



- 1 – Attention : se reporter à la documentation livrée avec le groupe électrogène.
 2 – Attention : émission de gaz d'échappement toxique. Ne pas utiliser dans un espace clos ou mal ventilé.
 3 – Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant.

A = Modèle du groupe
 B = Puissance du groupe
 C = Tension du courant
 D = Ampérage
 E = Fréquence du courant
 F = Facteur de puissance

MARQUE DE FRANCE	SD 6000 E (L4)		
C'E	LWA 99dB (H)	kW : (B) Volt : (C) Amp : (D)	Hz : (E) Cos Phi : (F) IP : (G)
Masse (Weight) : (I)		ISO 8528 - S Classe (J)	
N° : 10 2004 - 001 (K)			

G = Classe de protection
 H = Puissance acoustique du groupe
 I = Masse du groupe
 J = Norme de référence
 K = Numéro de série

Exemple de plaque d'identification

1.3. Consignes et règles de sécurité

	Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans avoir remonté les capots de protection et fermé toutes les portes d'accès.
Danger	Ne jamais enlever les capots de protection ni ouvrir les portes d'accès si le groupe électrogène est en fonctionnement.

1.3.1 Avertissements

Plusieurs signes d'avertissement sont susceptibles d'être représentés dans ce manuel.

	Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de la consigne correspondante entraîne des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.
Danger	
	Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de la consigne correspondante peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.
Avertissement	
	Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non-respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur des personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.
Attention	

1.3.2 Conseils généraux

A la réception du groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de la commande. La manutention d'un groupe s'effectue sans brutalité et sans à-coups, en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.

	Avant toute utilisation :
Avertissement	- savoir arrêter le groupe électrogène en urgence, - comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Par mesure de sécurité, respecter la périodicité d'entretien (voir tableau d'entretien). Ne jamais effectuer des réparations ou des opérations d'entretien sans l'expérience nécessaire et/ou l'outillage requis.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe électrogène sans avoir auparavant donné les instructions nécessaires.

Ne jamais laisser un enfant toucher le groupe électrogène, même à l'arrêt. Eviter de faire fonctionner le groupe électrogène en présence d'animaux (peur, énervement, etc.).

Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.

Ne jamais intervertir les bornes positive et négative des batteries (si équipé) en les montant : une inversion peut entraîner de graves dégâts sur l'équipement électrique.

Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur soit froid).

Ne jamais enduire le groupe électrogène d'huile, même dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion ; les huiles de conservation sont inflammables et dangereuses à inhaler.

Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

1.3.3 Précautions contre l'incendie

		Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène dans des milieux contenant des produits explosifs (risques d'étincelles). Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.) lors du fonctionnement du groupe électrogène. Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt : toujours attendre que le moteur refroidisse.
Danger		

1.3.4 Précautions contre les brûlures

	Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt.
Avertissement	

L'huile chaude entraîne des brûlures, éviter le contact avec la peau. Avant toute intervention, s'assurer que le système n'est plus sous pression. Ne jamais démarrer ou faire tourner le moteur sans le bouchon de remplissage d'huile (risque de rejet d'huile).

1.3.5 Précautions contre l'électrocution

		Les groupes électrogènes débitent du courant électrique lors de leur utilisation : risque d'électrocution. Raccorder le groupe électrogène à la terre à chaque utilisation.
Danger		

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées. Ne jamais manipuler un groupe électrogène les mains ou les pieds humides. Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé. Toujours maintenir les câbles électriques et les connexions en bon état. Ne pas utiliser du matériel en mauvais état : risque d'électrocutions ou de dommage à l'équipement.

Si la longueur du ou des câbles d'utilisation est supérieure à 1 mètre, prévoir un dispositif de protection différentielle entre le groupe électrogène et l'appareillage. Ce dispositif doit être placé à une distance maximale de 1 mètre des prises de courant du groupe électrogène. Utiliser des câbles à gaine caoutchouc, souples et résistants, conformes à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Ne pas connecter le groupe électrogène à d'autres sources de puissance (réseau de distribution public par exemple).

Cas particulier : si la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, seul un électricien qualifié est habilité à la mettre en œuvre, en prenant en considération les différences de fonctionnement de l'équipement selon l'utilisation du réseau de distribution public ou du groupe électrogène.

La protection contre les chocs électriques est effectuée par des disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe électrogène : en cas de besoin, les remplacer par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

1.3.6 Danger des pièces tournantes

		Ne jamais approcher une pièce tournante en fonctionnement avec des vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection. Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.
Danger		

1.3.7 Précautions contre les gaz d'échappement

		L'oxyde de carbone présent dans les gaz d'échappement peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire. Toujours utiliser le groupe électrogène dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler.
Danger		

Par mesure de sécurité et pour le bon fonctionnement du groupe électrogène, une bonne ventilation est indispensable (risque d'intoxication, de surchauffe du moteur et d'accidents ou de dommages aux matériels et biens environnants). Si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, évacuer impérativement les gaz d'échappement à l'extérieur et prévoir une ventilation appropriée de manière à ce que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.

1.3.8 Conditions d'utilisation

Les performances mentionnées des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de référence suivant l'ISO 8528-1(2005) :

- ✓ Pression barométrique totale : 100 Kpa
- ✓ Température ambiante de l'air : 25°C (298 K)
- ✓ Humidité relative : 30 %

Les performances des groupes électrogènes sont réduites d'environ 4 % pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C et/ou d'environ 1 % pour chaque élévation de hauteur de 100 m.

1.3.9 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Ne jamais excéder la capacité (en Ampère et/ou Watt) de la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement en service continu.

Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe électrogène, calculer la puissance électrique demandée par les appareillages électriques (exprimée en Watt). Cette puissance électrique est généralement indiquée sur la plaque de constructeur des ampoules, des appareils électriques, des moteurs, etc. Le total de toutes les puissances des appareils utilisés ne devra pas excéder en même temps la puissance nominale du groupe

1.3.10 Protection de l'environnement

Vidanger l'huile moteur dans un réceptacle prévu à cet effet : ne jamais vidanger ou jeter l'huile moteur sur le sol.

Dans la mesure du possible, éviter la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions (amplification du volume).

En cas d'utilisation du groupe électrogène dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux et si le silencieux d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles, débroussailler une zone assez large et faire très attention à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie.

1.3.11 Pleins de carburant

		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt. Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.
Danger		

Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi. Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage. Ne jamais faire un appoint en carburant lorsque le groupe électrogène est en fonctionnement ou chaud. Positionner toujours le groupe électrogène sur un sol nivelé, plat et horizontal pour éviter le déversement du carburant sur le moteur. Remplir le réservoir à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant.

1.3.12 Précautions d'utilisation des batteries

		Ne jamais placer la batterie à proximité d'une flamme ou d'un feu. N'utiliser que des outils isolés. Ne jamais utiliser d'acide sulfurique ou d'eau acidifiée pour refaire le niveau d'électrolyte.
Danger		

2. Description générale

2.1. Description du groupe

Réservoir carburant (rep. 1, fig. A)	Voyant de sécurité huile (rep. 8, fig. A)	Robinet carburant (rep. 14, fig. A)
Bouchon réservoir carburant (rep. 2, fig. A)	Filtre à air (rep. 9, fig. A)	Starter (rep. 15, fig. A)
Bouchon de remplissage huile (rep. 3, fig. A)	Contacteur moteur (rep. 10, fig. A)	Disjoncteur courant alternatif (rep 16, fig. A)
Bouchon vidange huile (rep. 4, fig. A)	Raccordement à la terre (rep. 11, fig. A)	Filtre à carburant (rep 17, fig. A)
Voyant présence tension (rep. 5, fig. A)	Prises électriques (rep. 12, fig. A)	Indicateur de niveau de carburant (rep 18, fig. A)
Prise courant continu (12V) (rep.6, fig. A)	Poignée démarreur (rep. 13, fig. A)	

3. Préparation avant mise en service

3.1. Emplacement d'utilisation

Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries. Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale suffisamment résistante pour que le groupe ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe, dans chaque sens, ne doit en aucun cas dépasser 10°). Prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lieu d'utilisation du groupe, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

3.2. Mise à la terre du groupe

		Les groupes électrogènes débitent du courant électrique lors de leur utilisation : risque d'électrocution. Raccorder le groupe électrogène à la terre à chaque utilisation.
Danger		

Pour raccorder le groupe à la terre : fixer un fil de cuivre de 10 mm² à la prise de terre du groupe et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol.

Cette mise à la terre dissipe également l'électricité statique engendrée par les machines électriques.

3.3. Vérification du niveau d'huile

	Avant de démarrer le groupe électrogène, toujours vérifier le niveau d'huile moteur. Faire l'appoint avec l'huile recommandée (cf §10 Caractéristiques) et à l'aide d'un entonnoir, jusqu'à la limite supérieure de la jauge.
Attention	

- ❶ Dévisser le bouchon de remplissage d'huile (rep. 1, fig. B).
- ❷ Vérifier le niveau d'huile.
- ❸ Faire l'appoint si nécessaire.
- ❹ Revisser le bouchon de remplissage.
- ❺ Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.

3.4. Vérification du niveau de carburant

		Le remplissage de carburant doit s'effectuer moteur à l'arrêt et conformément aux consignes de sécurité (cf. §1.3.11 Pleins de carburant).
Danger		

Vérifier le niveau de carburant sur l'indicateur de niveau (rep. 18, fig. A). Si nécessaire, faire le plein :

	N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau. Ne pas trop remplir le réservoir (il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage). Après le remplissage, toujours vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé.
Attention	Si du carburant a été renversé, s'assurer qu'il a séché et que les vapeurs sont dissipées avant de mettre le groupe électrogène en marche.

- ❶ Fermer le robinet à carburant (rep. 14, fig. A).
- ❷ Dévisser le bouchon du réservoir à carburant (rep. 2, fig. A).
- ❸ A l'aide d'un entonnoir et en prenant soin de ne pas renverser de carburant, remplir le réservoir jusqu'à l'indication « F ».
- ❹ Revisser le bouchon sur le réservoir à carburant.

4. Utilisation du groupe

	Avant toute utilisation : - savoir arrêter le groupe électrogène en urgence, - comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.
Avertissement	Pour arrêter le groupe électrogène d'une façon urgente, placer le contacteur moteur sur arrêt « OFF » ou « O ».

4.1. Procédure de mise en marche

- ❶ Vérifier que le groupe électrogène est bien raccordé à la terre (rep. 11, fig. A & cf. §3.2 Mise à la terre).
- ❷ Ouvrir le robinet à carburant (rep. 14, fig. A).
- ❸ Fermer le starter (rep. 15, fig. A) en mettant la tirette sur la position «  »
Nota : Ne pas utiliser le starter lorsque le moteur est chaud ou lorsque la température ambiante est élevée.
- ❹ Positionner le contacteur moteur (rep. 10, fig. A) sur « ON » ou « I ».
- ❺ Tirer lentement la poignée démarreur (rep. 13, fig. A), jusqu'à sentir une certaine résistance puis laisser revenir lentement.
- ❻ Tirer fortement et rapidement la poignée démarreur puis laisser revenir lentement.
- ❼ Lorsque le moteur a démarré, ouvrir progressivement le starter en amenant la tirette sur la position «  »

Si le moteur n'a pas démarré, répéter l'opération jusqu'au démarrage du moteur en ouvrant progressivement le starter.

4.2. Fonctionnement

4.2.1 Fonctionnement en courant continu

Le courant continu 12 V est seulement destiné à charger les batteries d'automobile.

	Le groupe électrogène doit être arrêté avant le branchement des câbles électriques. Ne pas tenter de démarrer un moteur d'automobile si le groupe électrogène est connecté à la batterie.
Attention	

- ❶ Brancher les câbles aux bornes de la batterie puis aux prises de courant continu du groupe électrogène en respectant les polarités (le + du groupe sur le + de la batterie et le - du groupe sur le - de la batterie).
- ❷ Démarrer le groupe électrogène pour charger la batterie.

4.2.2 Fonctionnement en courant alternatif

Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse (environ 3 min) :

- ❶ Vérifier que le voyant de fonctionnement (rep. 5, fig. A) est allumé
- ❷ Vérifier que le disjoncteur (rep. 16, fig. A) est enclenché.
- ❸ Brancher la ou les prises mâles dans la ou les prises femelles du groupe.

Nota	Nos groupes électrogènes sont équipés de prises de type « Schuco ». Dans le cas, exceptionnel, d'impossibilité de branchement de vos appareils électriques, un adaptateur sera fourni gratuitement sur simple demande auprès de agences commerciales (fournir une preuve d'achat). N° Indigo 0 825 004 002
------	---

4.3. Arrêt

- ❶ Débrancher les prises pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 ou 2 mn.
- ❷ Placer le contacteur moteur (rep. 10, fig. A) sur «OFF» ou «O», le groupe s'arrête.
- ❸ Fermer le robinet de carburant (rep. 14, fig. A).

	Toujours assurer la ventilation appropriée du groupe électrogène. Même après l'arrêt, le moteur continue à dégager de la chaleur.
Avertissement	

5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)

5.1. Sécurité d'huile

En cas de manque d'huile dans le carter moteur ou en cas de faible pression d'huile, la sécurité d'huile arrête automatiquement le moteur pour prévenir tout endommagement. Dans ce cas, vérifier le niveau d'huile moteur et faire l'appoint si nécessaire avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

5.2. Disjoncteur

Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques. En cas d'éventuelles surcharges et/ou courts-circuits, la distribution d'énergie électrique peut être interrompue.

En cas de besoin, remplacer les disjoncteurs du groupe électrogène par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

6. Programme d'entretien

6.1. Rappel de l'utilité

Les opérations d'entretien à effectuer sont décrites dans le tableau d'entretien. Leur fréquence est donnée à titre indicatif et pour des groupes électrogènes fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce manuel.

Si le groupe électrogène est utilisé dans des conditions sévères, raccourcir l'intervalle entre les opérations de maintenance.

6.2. Tableau d'entretien

Effectuer les opérations d'entretien à la première de chaque échéance atteinte		A chaque utilisation	A l'issue :			
			des 20 premières heures	Toutes les : 50 heures	100 heures	300 heures
Elément						
Huile moteur	Vérifier le niveau	•				
	Renouveler		•		•	
Filtre à air	Vérifier	•				
	Nettoyer (*)			•		
Coupelle à sédiments	Nettoyer				•	
Bougie d'allumage	Vérifier – nettoyer				•	
Jeu aux soupapes	Vérifier - régler (**)					•
Réservoir d'essence	Nettoyer(**)					•
Nettoyage du groupe électrogène					•	
Conduite d'essence	Vérifier (remplacer si nécessaire) (**)		Tous les 2 ans			

* Entretien le filtre à air plus fréquemment lors de l'utilisation dans des endroits poussiéreux.

** Cette opération doit être confiée à un de nos agents

7. Méthode d'entretien

	Avant d'effectuer toute opération d'entretien : <ul style="list-style-type: none"> - arrêter le groupe électrogène, - déconnecter le(s) capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage, - débrancher la batterie de démarrage (si équipé).
Avertissement	

N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent : risque de détérioration du groupe électrogène

7.1. Contrôle des boulons, écrous et vis

Pour prévenir tout incident ou panne, contrôler quotidiennement et minutieusement toute la visserie.

- ❶ Inspecter l'ensemble du groupe électrogène avant chaque démarrage et après chaque utilisation.
- ❷ Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu.

	Le serrage des boulons de culasse doit être effectué par un spécialiste, consulter votre agent régional.
Attention	

7.2. Renouvellement de l'huile moteur

Respecter les consignes de protection de l'environnement (cf. §1.3.10 Protection de l'environnement) et vidanger l'huile dans un récipient approprié.

- ❶ Moteur encore chaud, retirer les bouchons de remplissage (rep. 1, fig. B) et de vidange (rep. 2, fig. B).
- ❷ Après vidange complète, revisser le bouchon de vidange.
- ❸ Faire le plein avec l'huile recommandée (cf. §10 Caractéristiques), vérifier le niveau.
- ❹ Remettre en place le bouchon de remplissage.
- ❺ Essuyer toute trace d'huile avec un chiffon propre.
- ❻ Vérifier l'absence de fuite d'huile.

7.3. Nettoyage du filtre à carburant

		Ne pas fumer, approcher de flammes ou provoquer des étincelles. Vérifier l'absence de fuite, essuyer toute trace de carburant et s'assurer que les vapeurs sont dissipées avant de démarrer le groupe électrogène.
Danger		

- ❶ Fermer le robinet de carburant (rep. 14, fig. A).
- ❷ Dévisser le bouchon du réservoir (rep. 2, fig. A).
- ❸ Retirer le filtre à carburant (rep. 17, fig. A) et le vider éventuellement de toute impureté en le lavant avec un solvant.
- ❹ Remettre le filtre à carburant dans l'orifice du bouchon du réservoir.
- ❺ Remettre le bouchon du réservoir.

7.4. Nettoyage de la coupelle à sédiments

		Ne pas fumer, approcher de flammes ou provoquer des étincelles. Vérifier l'absence de fuite, essuyer toute trace de carburant et s'assurer que les vapeurs sont dissipées avant de démarrer le groupe électrogène.
Danger		

- ❶ Fermer le robinet de carburant (rep. 14, fig. A).
- ❷ Déposer la coupelle à sédiments (rep. 1, fig. C) et le joint (rep. 2, fig. C)
- ❸ Nettoyer la coupelle avec un solvant non inflammable ou ayant un point d'éclair élevé. La sécher complètement.
- ❹ Remonter le joint et la coupelle.
- ❺ Ouvrir le robinet de carburant et vérifier qu'il n'y a pas de fuites.

7.5. Nettoyage du filtre à air

	Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air (risque d'incendie ou d'explosion).
Attention	

- ❶ Dévisser les deux vis (rep. 1, fig. D) de retenue du couvercle (rep. 2, fig. D) du filtre à air puis déposer le couvercle.
- ❷ Retirer l'élément en mousse (rep. 3, fig. D). Vérifier attentivement qu'il n'est pas déchiré ou troué. Le remplacer s'il est endommagé.
- ❸ Laver l'élément dans une solution de nettoyage domestique et d'eau chaude puis rincer à fond, ou le laver dans un solvant non inflammable ou à point d'éclair élevé. Laisser complètement sécher l'élément.
- ❹ Verser un peu d'huile moteur propre sur le filtre puis en retirer l'huile en excès. Le moteur fumera lors du démarrage initial si trop d'huile est restée dans la mousse.
- ❺ Remonter le filtre, le couvercle du filtre puis revisser les deux vis.

7.6. Contrôle de la bougie d'allumage

Fig. E

- 1 Déposer le capuchon de la bougie d'allumage et déposer la bougie d'allumage à l'aide d'une clé à bougie.
 - 2 Inspecter visuellement la bougie d'allumage :
Si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé :
 - 3 Remplacer la bougie.
 - 4 Visser la nouvelle bougie à la main pour éviter de fausser les filets.
 - 5 Serrer la bougie de 1/2 tour à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.
- Sinon :
- 3 Nettoyer la bougie avec une brosse métallique.
 - 4 Mesurer l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0,70-0,80 mm.
 - 5 Vérifier que la rondelle de la bougie est en bon état.
 - 6 Visser la bougie à la main pour éviter de fausser les filets.
 - 7 Serrer la bougie de 1/8 – 1/4 tour à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.

7.7. Nettoyage du groupe

	Lavage au jet d'eau déconseillé. Lavage avec un nettoyeur haute pression interdit.
Attention	

Pour nettoyer le groupe électrogène :

- 1 Enlever toutes les poussières et les débris autour du pot d'échappement
- 2 Nettoyer le groupe électrogène, et plus particulièrement les entrées et sorties d'air moteur et alternateur, à l'aide d'un chiffon et d'une brosse.
- 3 Vérifier l'état général du groupe et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

8. Stockage du groupe

En cas d'inutilisation prolongée du groupe électrogène, effectuer les opérations de stockage conformément aux indications ci-dessous.

- 1 Lorsque le moteur est encore chaud, vidanger l'huile moteur (cf. §7.2 Renouvellement de l'huile moteur).
- 2 Nettoyer la coupelle à sédiments (cf. §7.4 Nettoyage de la coupelle à sédiments).
- 3 Démontez la bougie (cf. §7.6 Contrôle de la bougie d'allumage).
- 4 Verser au maximum 15 ml d'huile moteur propre dans le cylindre par l'orifice de la bougie.
- 5 Vérifier que le contacteur moteur (rep. 10, fig. A) est sur « OFF » ou « O ».
- 6 Faire tourner plusieurs fois le moteur en tirant lentement la poignée démarreur (rep. 13, fig. A).
- 7 Contrôler puis remonter la bougie d'allumage (cf. §7.6 Contrôle de la bougie d'allumage).
- 8 Nettoyer l'extérieur du groupe électrogène et appliquer un produit anti-rouille sur les parties abîmées.
- 9 Recouvrir le groupe électrogène et l'entreposer dans un endroit propre et sec.

9. Recherche de pannes mineures

	Causes probables	Actions correctives
Le moteur ne démarre pas	Groupe électrogène mis en charge pendant le démarrage	Enlever la charge
	Niveau de carburant insuffisant	Faire le plein de carburant
	Robinet de carburant (rep. 14, fig. A) fermé	Ouvrir le robinet
	Filtre à carburant obstrué	Nettoyer le filtre à carburant (réservoir et/ou robinet)
	Filtre à air obturé	Nettoyer le filtre à air
	Contacteur moteur (rep. 10, fig. A) sur « OFF » ou « O »	Mettre le contacteur moteur sur « ON » ou « I »
Bougie défectueuse	Remplacer la bougie	
Le moteur s'arrête	Causes probables	Actions correctives
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
Pas de courant électrique	Surcharge probable	Contrôler la charge
	Causes probables	Actions correctives
	Disjoncteur déclenché	Mettre le disjoncteur en service
	Disjoncteur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Prise femelle défectueuse	Faire vérifier, réparer ou remplacer
Cordon d'alimentation des appareils défectueux	Changer le cordon	
Alternateur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer	
Déclenchement disjoncteur	Causes probables	Actions correctives
	Équipement ou cordon défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer

Nota

Pour toute demande d'assistance technique ou de fourniture de pièces détachées, contacter par les numéros ci-dessous la station la plus proche :

► N°Indigo FAX 0 825 33 99 66

► N°Indigo 0 825 801 100

10. Caractéristiques

Modèle	TURBO 5000
Type du moteur	OLYMP ES 357-1
Puissance assignée en Watt	4000
Courant continu	12V – 10A
Courant alternatif	230V – 17.4A
Type de prises	2 x 2P+T -230V – 10/16 A
Disjoncteur	•
Sécurité d'huile	•
Batterie	X
Niveau de pression acoustique à 1 m	87 dBA
Poids en kg (sans carburant)	75
Dimensions L x l x h en cm	79.5 x 63.5 x 60
Huile recommandée	SAE 15W40
Capacité du carter d'huile en L	1
Carburant recommandé	Essence sans plomb
Capacité du réservoir de carburant en L	12
Bougie	NGK : BPR6ES ou DENSO W20-EPR-U

• : série ◦ : option X : impossible

11. Section des câbles

Intensité débitée (A)	Section des câbles à utiliser en fonction de la longueur et de l'intensité débitée		
	Longueur des câbles		
	0 – 50 mètres	51 – 100 mètres	101 – 150 mètres
6	1.5 mm ²	1.5 mm ²	2.5 mm ²
8	1.5 mm ²	2.5 mm ²	4.0 mm ²
10	2.5 mm ²	4.0 mm ²	6.0 mm ²
12	2.5 mm ²	6.0 mm ²	10.0 mm ²
16	2.5 mm ²	10.0 mm ²	10.0 mm ²
18	4.0 mm ²	10.0 mm ²	10.0 mm ²
24	4.0 mm ²	10.0 mm ²	16.0 mm ²
26	6.0 mm ²	16.0 mm ²	16.0 mm ²
28	6.0 mm ²	16.0 mm ²	16.0 mm ²

12. Déclaration de conformité "C.E."

Nous, SDMO, 12 bis rue de la Villeneuve, CS 92848, 29228 BREST CEDEX 2, déclarons sous notre propre responsabilité que les groupes électrogènes de type : « TURBO 5000 » satisfont, s'ils sont installés à l'intérieur d'un local réduisant la transmission du son(*), aux dispositions des directives du conseil en vigueur à la date de fabrication :

- Directive machines 98/37/C.E.E. du 22 juin 1998.
- Directive matériel électrique basse tension 73/23/C.E.E. du 19 juillet 1973 modifiée par la directive 93/68/ C.E.E. du 22 juillet 1993.
- Directive compatibilité électromagnétique 89/336/C.E.E. du 3 mai 1989 modifiée par les directives 92/31/C.E.E. du 28 avril 1992 et par la directive 93/68/C.E.E. du 22 juillet 1993 et sont conformes aux normes ou autres documents normatifs suivants :
- EN12601/EN1679-1/EN 60204-1
- IEC 34.1/EN 60034-1
- EN 50081-2/EN 50082-2.

Dans ce cas, la Directive 2000/14/EC du 08/05/2000 relative aux émissions sonores dans l'environnement, des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments n'est pas applicable.

(*) Ce matériel doit être installé dans les règles de l'art par un professionnel agréé (nous consulter).

02/2008
G. Le Gall

G. Le Gall
G. LE GALL